

Les charitables : qui sont-ils ?

Dans notre Paroisse des Quatre Évangélistes il y avait cinq groupes de Charitables : Bours, Diéval, Huclier, Ourton et Valhuon. À ce jour il reste trois confréries.

À Diéval : « *la Confrérie des Charitables* » et à Ourton « *La Confrérie St. Rock des Charitables d'Ourton* » sont rattachés à l'association « *Société d'Encouragement au Bien* » de Paris comme celle de Béthune ou de Beuvry. À Bours, c'est une association indépendante.



La confrérie est une organisation devenue laïque en 1853 dont les membres sont bénévoles. Leur devise est "Union, Charité, Fraternité et Respect". En 1188 une épidémie de peste ravage l'Artois. Personne ne souhaite soigner les malades ou enterrer les morts, par peur de contagion. Un jour les habitants se rassemblent dans l'église en dernier recours pour prier St. Eloi. C'est alors que deux maréchaux-ferrant, Gautier de Béthune et Germon de Beuvry, voient apparaître St. Eloi dans

leur sommeil, venu leur demander de fonder une "Karité" (Charité ou Confrérie). La confrérie des Charitables voit le jour. Elle se charge de donner du pain aux pauvres, de soigner les malades et d'enterrer les morts. Peu à peu ils font exemple et petit à petit la peste disparaît. Pendant ce temps de nouvelles communautés se sont formées. Celles de Diéval et d'Ourton ont probablement la même origine. Durant la révolution les confréries sont officiellement dissoutes en 1797, mais continuent dans la clandestinité. Elles sont de nouveau autorisées en 1802.

Les charitables sont uniquement des hommes, en principe de tous âges, de toutes conditions mais en réalité, des retraités pour la disponibilité. Ils apportent à tous les défunts riches ou indigents, quelque soit leur race ou religion, le même respect. Chaque confrérie est indépendante avec son propre règlement. Leur **Richesse** : l'amitié de leurs membres, leur **Grandeur** : celle de perpétuer ce dévouement, le **Respect** : Respect du défunt, font la fierté de leur mission. Actuellement leur rôle est de prendre en charge le défunt chez lui, puis à l'entrée de l'église, d'organiser le bon déroulement de la cérémonie et de faire la mise en caveau.



Dans la tradition, chaque année, ils font la quête dite "**aux gerbes de blé**" pour financer l'entretien de leur tenue et le repas annuel. Il est d'usage que les entreprises de pompes funèbres leur fassent un don pour les services rendus lors des funérailles. Au repas annuel seuls les confrères et le prêtre de la paroisse sont invités (Auparavant sous l'appellation "repas des naviaux" plat de navets qui aurait le pouvoir d'éloigner la maladie !!)

À Diéval ce repas se fait chez un charitable à tour de rôle mais à Ourton il se fait au café du village. Les huit charitables portent la cape et la casquette à Diéval et le chapeau bicorne à Ourton. Les membres sont sous l'autorité du Prévôt (pour Ourton le plus ancien dans le groupe : M. Gosselin et à Diéval : M. Defonte).

Anecdote amusante sur la Confrérie d'Ourton :

La confrérie porte le nom de « Confrérie Saint Roch », du nom de leur saint patron. Aux dires des anciens, les charitables sont allés à Béthune avec une charrette attelée d'un cheval, chercher la statue de Saint Roch que la confrérie avait commandé. D'Ourton à Béthune, aller et retour, la route est longue. Sur le chemin du retour ils se sont arrêtés dans un café pour boire une "bistouille" (un café avec du rhum). De peur que l'on ne vole la statue, ils sont entrés à l'estaminet avec leur précieux colis.

En rentrant au village ils ont raconté leur voyage au prêtre de l'époque. Il a pris ombrage que St. Roch soit allé au café et il décida qu'il ne rentrerait pas dans l'église. Alors que faire avec leur Saint Patron ? La confrérie décide alors d'ériger une chapelle sur le chemin qui va de l'église au cimetière. Encore maintenant, quand le cortège funèbre passe devant cet oratoire, le prévôt se décoiffe et donne la main au confrère qui le suit et ainsi de suite. Mais qu'en pense St. Roch ?



L'organisation de celle de Bours est différente. L'Association des Charitables est indépendante et son origine date d'avant 1900. Au début du siècle, lors des funérailles, des porteurs étaient sollicités dans le voisinage : hommes pour hommes, femmes pour femmes.

Comme la définit son responsable, M. Jean Lefebvre: c'est une association de six volontaires, bénévoles, qui assure le service des funérailles religieuses ou laïques dans la commune. À l'origine ils allaient chercher le corps

au domicile du défunt, faisaient le transport sur la civière. À présent ils assurent l'organisation de la cérémonie à l'entrée de l'église jusqu'à l'inhumation. Casquette, cape brodée, gants et pantalon sombre sont les éléments de leur uniforme. En principe chaque charitable s'engage pour quatre ans et se doit de trouver un remplaçant, dans la famille si possible, avant de quitter. Ils se réunissent une fois par an autour d'un repas fraternel mais accompagnés de leurs épouses.

Magnifique tradition de dévouement !